

## DELF

Le DELF (Diplôme d'études en langue française) est un diplôme officiel de Français comme langue étrangère.

Basé sur la communication écrite et orale, il est délivré par le Ministère français de l'Éducation Nationale.

Le GRETA – site de Ferney-Voltaire est désormais centre d'examen depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Nous pouvons vous accompagner dans la préparation progressive au DELF en parcours individuel et en groupe de niveau.

## Contenu

L'examen est composé d'épreuves qui reprennent les quatre compétences : productions écrite et orale, compréhensions écrite et orale. Des exemples de sujets sont présentés sur le site du CIEP. Lien <http://www.ciep.fr/>

## Inscription à une session

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire d'inscription en pièce-jointe.

Le document est à renvoyer au GRETA de l'AIN – 48 rue de Vessy – 01210 FERNEY-VOLTAIRE, accompagné :

- d'un chèque à l'ordre du GRETA DE L'AIN pour les frais d'inscription et
- un 2<sup>ème</sup> chèque pour les frais d'envoi du diplôme.

**Votre inscription sera prise en compte dans la limite des places disponibles et accompagnée du règlement.**

→ Le GRETA DE L'AIN, centre d'examen, se réserve le droit d'annuler une session en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits ainsi que de réaliser la session sur un autre site.

## Calendrier des sessions DELF Tout public 2019 –2020 à Ferney-Voltaire et à Oyonnax

(sous réserve de toute modification)

Examens	Dates des écrits	Sessions des oraux	Dates limites d'inscription	Tarif stagiaire GRETA	Tarif candidature libre	Lieu des épreuves
<b>DELF A1</b>	13/11/19 à 10h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	90 €	140 €	Oyonnax
	11/12/19 à 10h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	90 €	140 €	Ferney
	25/03/20 à 10h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	90 €	140 €	Ferney
	24/06/20 à 10h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	90 €	140 €	Ferney/Oyonnax
<b>DELF A2</b>	13/11/19 à 14h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	90 €	140 €	Oyonnax
	11/12/19 à 14h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	90 €	140 €	Ferney
	25/03/20 à 14h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	90 €	140 €	Ferney
	24/06/20 à 14h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	90 €	140 €	Ferney/Oyonnax
<b>DELF B1</b>	14/11/19 à 10h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	110 €	200 €	Oyonnax
	12/12/19 à 10h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	110 €	200 €	Ferney
	26/03/20 à 10h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	110 €	200 €	Ferney
	25/06/20 à 10h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	110 €	200 €	Ferney/Oyonnax
<b>DELF B2</b>	14/11/19 à 14h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	110 €	220 €	Oyonnax
	12/12/19 à 14h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	110 €	200 €	Ferney
	26/03/20 à 14h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	110 €	200 €	Ferney
	25/06/20 à 14h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	110 €	220 €	Ferney/Oyonnax

## Règlement d'examens DELF

### 1. Règles d'inscription

#### 1.1. Inscription

Le formulaire d'inscription doit parvenir au centre d'examens jusqu'à la date limite d'inscription.

L'inscription n'est valable que si les droits d'inscription ont été acquittés avant la date limite d'inscription.

L'attestation d'inscription et la preuve du paiement effectuées font foi.

Le GRETA de l'Ain se réserve le droit d'annuler une session d'examen si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Les candidats ne peuvent pas repasser les épreuves d'un même diplôme, sans avoir auparavant renoncé par écrit au bénéfice du diplôme obtenu.

#### 1.2. Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription doit être complété très soigneusement avec le nom de famille en majuscules et signé par le candidat lui-même.

Les candidats ayant une double nationalité doivent à chaque session indiquer la nationalité de leur choix.

Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de saisir deux nationalités.

Les inscriptions incomplètes seront refusées et retournées aux candidats.

#### 1.3. Inscription particulière

Des conditions particulières d'examens sont accordées aux candidats présentant un handicap. Une demande écrite devra être adressée au centre d'examens accompagnée du formulaire d'inscription avant la date limite d'inscription. Le certificat médical sera joint à la demande.

### 2. Horaires d'examens

Les candidats reçoivent les horaires d'examens environ 1 semaine avant le premier jour des examens.

Les candidats sont convoqués sur 2 jours : 1 jour pour les épreuves écrites et 1 jour pour les épreuves orales.

### 3. Annulation d'inscription et absences

L'annulation d'inscription est seulement prise en considération par écrit. **Les frais d'inscription sont remboursés uniquement si les candidats annulent l'inscription avant l'échéance du délai d'inscription. Si l'annulation intervient après ce délai, le candidat perd ses droits d'inscription.**

Si le candidat arrive en retard, ne se présente pas à l'examen ou n'y participe que partiellement, l'examen est alors considéré comme échoué. Dans ces cas-là, les droits d'inscription ne seront pas remboursés. En cas de force majeure (maladie, accident), le candidat devra présenter un justificatif (certificat médical) dans un délai de 5 jours à compter de la date attribuée pour l'examen écrit.

### 4. Déroulement des examens

#### 4.1. Inscription

Les candidats doivent se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) lors des épreuves écrites et orales. Les candidats ne présentant pas de pièce d'identité ne seront pas autorisés à passer les examens, et de ce fait, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

#### 4.2. Examens écrits

Les épreuves écrites au crayon ne seront pas corrigées et ne sont donc pas valables. Les feuilles de brouillon ne seront ni corrigées, ni notées.

#### 4.3. Constat de fraude

Tout document personnel (notes rédigées en dehors de l'examen, dictionnaire, etc ...) est strictement interdit.

#### 4.4. Communication entre candidats

Toute communication entre les candidats pendant les examens est strictement interdite et entraîne automatiquement la perte des droits d'examens.

### 5. Résultats

#### 5.1. Transmission des résultats

Les résultats seront affichés au GRETA de L'AIN, site de Ferney-Voltaire, dans un délai de 4 semaines après la passation des examens. En cas d'indisponibilité de déplacement, nous vous remercions de bien vouloir nous consulter.

Aucun renseignement téléphonique ne sera communiqué. Les candidats recevront leurs diplômes dans un délai de 6 à 10 mois après l'examen.

### 6. Coordonnées personnelles des candidats

Tout changement de nom ou toute autre modification intervenant entre l'inscription et l'envoi du diplôme est à signaler au Centre d'examens.

### 7. Relevé de notes

En cas d'échec, le candidat reçoit par courrier le relevé détaillé de ses notes.

Ces notes figurent par ailleurs sur les attestations en cas de réussite.

### 8. Protection des données

Le Centre d'examens du DELF - GRETA de L'AIN - garantit le respect et la protection des données personnelles des candidats. Aucune donnée concernant les candidats et les examens ne sera communiquée à des tiers. Les données personnelles sont utilisées exclusivement dans le cadre administratif du CIEP en France.